

Ami entends-tu...

JOURNAL DE LA RÉSISTANCE MORBIHANNaise

Organe de l'Association Nationale des Anciens Combattants de la Résistance - Comité du Morbihan

Rédaction - Administration - Publicité : 22, Rue Claire Droneau, LORIENT

C. C. P. A.N.A.C.R. 1472 -98 Rennes

Abonnement 1 an soit 4 numéros : 8 Francs — Carte de soutien annuelle : 10 Francs

16

5^{ME} ANNÉE

2^E SEMESTRE 1971

PRIX : 2 FR. 75

MAI 1945 A PENTHIÈVRE

Découverte de 52 RÉSISTANTS emmurés vivants
par les Allemands



Les autorités civiles et militaires constatent l'odieux crime (voir cérémonie page 8)

L'Action pour la reconnaissance de nos services pendant la clandestinité

Dès la parution d'« Ami entend-tu » n° 15, notre secrétaire général, Albert Le Priol, prenait l'initiative, au nom de l'Amicale des Réfractaires de l'Arsenal de Lorient, d'offrir le journal aux personnes ci-dessous en leur demandant de bien vouloir le lire très attentivement puis ensuite intervenir pour la reconnaissance officielle de tous les services accomplis pendant la clandestinité.

Les personnalités :

M. Jacques Chaban-Delmas (Premier Ministre), M. Michel Debré (Ministre de la Défense Nationale), M. René Plevin (Ministre de la Justice), M. Maurice Schumann (Ministre des Affaires Etrangères), M. Robert Boulin (Ministre de la Santé et de la Sécurité Sociale), M. Henri Duvillard (Ministre des Anciens Combattants), M. Mazaud (Chef du Cabinet de M. le Ministre des Anciens Combattants), MM. Christian Bonnet, Paul Ihuel, Hervé Laudrin, Yves du Halgouët, Roger de Vitton, Jean Grimaud Députés du Morbihan, MM. les Présidents des groupes de parlementaires de l'Assemblée Nationale, etc...

Voici les premières réponses reçues :

SOMMAIRE

- L'action pour reconnaissance de nos services ... page 2
- Souvenirs
Pages 3-4-5-6-7
- Nos cérémonies
Pages 8-9-10-11
- Nécrologie ... Page 12
- Distinction ... Page 13
- Note pour les Anciens d'A.F.N. ... Page 14
- Crimes commis par les nazis ... Pages 15-16

La Commission de Rédaction
« AMI ENTENDS-TU »
22, Rue Claire-Droneau
56 - LORIENT

Carnac, le 27 juillet 1971

Cher Monsieur,

J'ai bien reçu votre lettre du 23 juillet.

Vous pouvez être sûr que je ferai mon profit dans le sens que vous souhaitez.

Veuillez, je vous prie, trouver ici, cher Monsieur, l'assurance de mes meilleurs sentiments.

Christian Bonnet

Paris, le 3 août 1971

Monsieur Le Priol,

J'ai bien reçu votre lettre accompagnée du journal que vous m'avez transmis.

J'en ai pris connaissance avec attention et reste à votre disposition pour agir au mieux. D'ores et déjà, j'interviens dans le sens indiqué, auprès de M. le Ministre des Anciens Combattants.

Croyez, je vous prie, à l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Paul Ihuel,
Député du Morbihan

Le Ministre des Affaires Etrangères

Paris, le 24 août 1971

Cher Monsieur,

Je n'ai pas besoin de vous dire que j'ai lu votre lettre avec beaucoup d'émotion.

Il se trouve d'ailleurs que j'avais déjà pris connaissance, grâce à un ancien camarade de la compagnie Scamaroni, du journal par lequel s'exprime

vos services. S'il est une catégorie de Résistants envers lesquels je crois avoir accompli tout mon devoir c'est bien assurément celle des réfractaires. J'ai été, pendant toute une campagne électorale, poursuivi pas à pas et visé presque jour après jour pour n'avoir, selon votre expression même, voulu reconnaître qu'une seule catégorie de déportés. En outre, je me suis longtemps appliqué, comme parlementaire, à tenter d'obtenir la réouverture des délais de forclusion. J'y suis parvenu plusieurs fois. Mais, le moment est venu où je me suis heurté à un refus, les délais ayant été (nous a-t-on assuré) deux fois plus longs en France que dans n'importe quel autre pays.

J'ai cessé depuis plus de quatre ans d'appartenir au Parlement, conformément à la Constitution. Mais il m'est loisible d'interroger mon collègue et ami M. Duvillard, lui-même valeureux Résistant de la première heure.

En vous assurant de ma sympathie, je vous redis mes remerciements et ma fidélité.

Maurice Schumann

Ministère de la Santé Publique et de la Sécurité Sociale

Paris, le 2 septembre 1971

Monsieur,

Par lettre du 15 août 1971, à laquelle était joint un exemplaire du n° 15 du journal de la Résistance Morbihannaise, vous sollicitez la reconnaissance officielle de tous les services accomplis pendant la clandestinité en vue de l'attribution des pensions de vieillesse de la Sécurité Sociale.

J'ai l'honneur de vous faire connaître qu'il existe à cet égard un problème de preuve.

Je vous rappelle qu'en applications des dispositions de l'art. L. 357 du Code de la Sécurité Sociale et de l'arrêté du 9 septembre 1946, les assurés ayant appartenu aux Forces Françaises de l'Intérieur peuvent obtenir l'assimilation à une période d'assurance valable de leur période d'incorporation en produisant une attestation de l'autorité militaire ou une copie certifiée conforme du livret militaire.

Je ne puis intervenir au sujet de l'établissement de ces documents, cette question relevant exclusivement de la compétence de M. le Ministre des Armées.

En ce qui concerne les assurés réfractaires du travail obligatoire, la période de cessation de travail peut être assimilée à une période d'assurance valable à la condition que les intéressés produisent le titre de réfractaire délivré par le Ministère des Anciens Combattants et Victimes de Guerre dans les conditions prévues par la loi du 22 août 1950.

Les problèmes posés par la délivrance de ce titre et notamment celui de la forclusion opposée aux demandes relèvent, quant à eux de la compétence de M. le Ministre des Anciens Combattants et Victimes de Guerre.

Veuillez agréer, Monsieur, l'assurance de ma considération distinguée.

H. Robert

Radiola

TÉLÉ - MÉNAGER

Etablissements Francis TARDY

DISQUES — REPARATIONS TOUTES MARQUES

— 30 années de métier à « votre Service » —

34 - 36, Rue de Liège — LORIENT — Tél. 64-28-89

LA RÉSISTANCE — LA COLLABORATION

Souvenirs - Lorient de Juin 1941, à la destruction de la Ville

Les faits cités ci-dessous ont été vécus par le signataire. Il y eut de nombreux groupes de résistance dans la région lorientaise. Dans cette région il est nécessaire d'inclure Quimperlé, ces deux villes étant voisines et reliées économiquement, quoique se trouvant dans des départements différents. Pour mieux comprendre les faits cités, voici quelques précisions sur le signataire.

Albert LE PRIOL en 1941



Albert Le Priol est né le 9 mai 1918 à Lorient. Apprenti, puis ouvrier ajusteur-armurier à la Direction de l'Artillerie Navale, appelé dans la Marine Nationale en septembre 1938, réformé temporaire, rappelé dans la cavalerie à l'Ecole Militaire à Paris le 29 septembre 1939. Campagne de France d'avril 1940 au 25 juin 1940 dans les rangs du 78^{me} G.R.D.I. Maintenu sous les drapeaux au 3^{me} régiment de Dragons à Castres jusqu'au 10 juin 1941. Démobilisé, conduit à la ligne de démarcation et revenu à Lorient le 18 juin 1941.

MON RETOUR A LORIENT

Pendant mon séjour en zone libre, j'écoutais souvent la radio, il ne se passait pas une semaine sans entendre dire que Lorient avait été bombardée, aussi je ne croyais voir que des ruines en arrivant dans ma ville natale. A cette époque, Lorient n'avait pas trop souffert de ces bombardements.

A peine descendu du train je constatais un nombre impor-

tant de militaires allemands, certains parlaient très correctement le français, sans accent. J'avais compris qu'il fallait faire bien attention. Je retrouvai mes camarades. J'apprenais qu'il existait une Résistance que des ouvriers avaient été licenciés de l'Arsenal pour avoir refusé de travailler pour l'occupant. Je suis réadmis à l'Artillerie Navale, je dois signer une déclaration sur l'honneur certifiant que je ne suis pas « JUIF », « COMMUNISTE » ou que je ne connais pas de « COMMUNISTES », de « SYNDIQUES ». J'ai réfléchi devant cette déclaration. Un de mes camarades d'atelier, Emile Robin, s'est approché et il m'a fait comprendre que lorsqu'on a le couteau sous la gorge, dans les circonstances que nous vivions, l'honneur était de survivre pour chasser l'ennemi. J'avais compris, j'ai signé la déclaration et me suis engagé à l'Organisation Spéciale du Parti Communiste (O.S.).

Avant mon rappel sous les drapeaux je pratiquais plusieurs disciplines dans le sport, en particulier le football et l'athlétisme, à l'Union Sportive Ouvrière Lanestérienne (U.S.O.L.).

Albert LE BAIL



Le secrétaire était Albert Le Bail qui fut un des principaux responsables de l'O.S., puis du Front National. Mon club continuant à fonctionner, je repris ma place aux côtés de mes camarades Joseph Le Clanche, Louis Le Bail, Jean-Louis Primas, Louis Caillouge, etc. Un autre club de football s'était formé à Lanester « Le Sporting Club » dont mon ami et cama-

rade d'école Félix Le Saux était l'animateur. Au cours d'un match entre les deux clubs locaux je fis la connaissance du demi-centre du Sporting qui était espagnol, il s'appelait, je crois, Fabrega. Il était accompagné d'un compatriote Roqué Carrion qui devait devenir plus tard, le commandant Icare.

Louis LE BAIL



DE GAULLE REMPLACE PETAIN A LA SALLE DE DESSIN DE L'ARSENAL

Le 11 septembre 1941, trois jeunes dessinateurs de l'Arsenal, MM. Roger Le Hyaric, Jean Branchoux, Pierre Le Goff décrochent la photo du Maréchal Pétain dans la grande salle de dessin des Constructions Navales et la remplace par celle du Général de Gaulle (forma carte postale). Dessous ils écrivent en lettres d'environ un mètre :

« TOUS LES « LAVAL »
AURONT LEUR TOUR »

Ils sont découverts et licenciés de l'Arsenal par la Direction française. Motif « Gaullistes ».

LA CREATION DU FRONT NATIONAL ET DES GROUPES FRANCS

En cette année 1941, la Résistance était surtout individuelle ou constituée de petits groupes qui n'avaient pratiquement pas de liaisons entre eux. Dès le début de 1942, des contacts sont pris entre les différents syndicats et partis politiques, ainsi d'ailleurs qu'avec

quelques associations diverses, dans le but de coordonner les actions contre l'occupant.

Le Front National est créé à Lanester et Lorient, le 1^{er} mars 1942. A la direction nous trouvons : Albert Le Bail et Jean-Louis Primas avec François Renaud, Georges Le Sant du syndicat du bâtiment, Etienne Fouillen, Jean Lucas, Pierre Le Moeme du syndicat des métaux, Joseph Le Nadan, Louis Theuillon, des responsables de diverses organisations, un responsable de la région de Quimperlé, un venant des Côtes-du-Nord, soit vingt-cinq membres.

Une semaine plus tard, formation des groupes de sabotages, appelés le plus souvent « groupes francs ».

L'état-major se composait d'environ vingt « chefs de groupe » sous les ordres de Jean-Louis Primas, né le 17 octobre 1911 à Lanester, ancien combattant des brigades internationales en Espagne.

Jean-Louis PRIMAS



J'étais inscrit « chef de groupe » sous le pseudonyme Albert Desmond. Pour me créer cette nouvelle identité je n'ai pas hésité à me faire embaucher dans une entreprise de l'organisation Todt, la firme Hermanns dont les bureaux se trouvaient à Lorient 22, rue de Larmor et qui possédait un chantier au port de pêche. J'étais ouvrier à l'Arsenal, j'avais réussi à obtenir un congé pour déplacement dans la région parisienne. J'ai travaillé dans cette entreprise de début avril 1942 à mi-juillet 1942, puis je suis revenu tranquillement à

l'Arsenal de Lorient. Pendant mon séjour de trois mois dans cette entreprise, j'avais obtenu un permis de circuler la nuit (Ausweis), un numéro d'immatriculation aux Assurances sociales, et même un certificat de blessures au nom de Desmond Albert. Cette précaution me permit d'éviter l'arrestation à plusieurs reprises, jusqu'au jour où il me fallut reprendre ma véritable identité.

LA FORTE CONCENTRATION ALLEMANDE ET ETRANGERE DANS NOTRE VILLE

En 1941-1942, la population de Lorient et Lanester était d'environ 80.000 habitants Les militaires allemands se trouvant en occupat.on était au nombre de 35.000. Pour construire la base des sous-marins et faire fonctionner les nombreux chantiers de Lorient-Lanester il fallait compter plus de 40.000 ouvriers étrangers qui étaient parqués dans de grandes baraques sur le Polygone et aux abords de la base des sous-marins. Il était donc relativement facile de changer d'identité dans notre ville. Il était plus difficile d'organiser la Résistance.

DES FRANÇAIS CONTRE DES FRANÇAIS

Le Ministre de l'Intérieur de Vichy, Pucheu, créa un service de police anti-communiste, connu sous le nom « S.P.A.C. » et confia la direction de ce service à Detmar. Dans la région lorientaise le S.P.A.C. fut particulièrement important, il fut aidé par la police locale dont plusieurs membres furent mutés dans ses services. La direction même du service local du S.P.A.C. fut confiée à un commissaire de la police lorientaise.

Le S.P.A.C. fut le principal ennemi de la Résistance. Il procéda à plus de deux cents arrestations à Lorient entre juin 1941 et janvier 1943. Il fut aidé par de très nombreux collaborateurs parmi lesquels se trouvaient les autonomistes bretons.

PREMIERES ACTIONS F.T.P. A LORIENT

Dans la région lorientaise, une vaste action contre l'occupant est menée à bien, le 15 mars 1942, par les groupes de sabotages du Front National. C'est ainsi qu'au cours de la même nuit :

— Le transformateur haute-tension se trouvant à Kerpont en Lanester est mis

hors d'usage pour deux semaines.

— L'échangeur construit par les allemands au dessous du pont de chemin de fer, côté Lanester, est « plastiqué ».

Pierre LE MOEME



- Un transformateur est détruit sur la route de Quimperlé.
- D'autres transformateurs se trouvant sur les communes de Lorient, Plœmeur-Lomené, Port-Louis, sont visités et mis hors service.
- A la base de sous-marins de Keroman les tableaux de distribution d'électricité sont sabotés.
- A l'Arsenal les opérations de démoralisation et de sabotage se multiplient. Les Allemands et leurs collaborateurs recherchent les Patriotes. Le couvre-feu est imposé à partir de 17 heures.

Quelques semaines plus tard, la centrale électrique, près du pont de chemin de fer, côté Lorient, est sabotée, deux transformateurs et des tableaux de distribution sont détruits. Une sentinelle allemande, qui se trouvait de garde à la centrale, est retrouvée collée et calcinée sur un des tableaux.

François RENAUD



L'ARRESTATION DE DIX-HUIT MEMBRES DU COMITE DIRECTEUR DU FRONT-NATIONAL

Le 9 juillet 1942 se tenait, au café « Au Grand Tonneau » à l'angle de la rue Calvin et de la rue de Belgique à Lorient, une réunion du Comité directeur du Front National. Que s'est-il passé ? Y a-t-il eu dénonciation ? Nous savons que trois à quatre personnes n'ayant aucun contact avec le Front National ont constaté la réunion.

Entre le 11 et le 15 juillet 1942, dix-huit, sur les vingt personnes assistant à la réunion, ont été arrêtées par le S.P.A.C. et remises à la police allemande.

- Albert Le Bail, né le 8 février 1894 à Lorient, déporté, mourut à Mauthausen, en Allemagne.
- Georges Le Sant, déporté, mourut à Buchenwald, en Allemagne.

Georges LE SANT



- François Renaud, déporté, mourut à Mauthausen, en Allemagne,
- Etienne Fouillen, déporté, mourut à Buchenwald, en Allemagne.
- Joseph Le Nadan, interné, fut fusillé à Biard,
- Louis Theuillon, mourut en déportation ainsi que dix autres résistants arrêtés en ce mois de juillet 1942.
- Jean Lucas et Pierre Le Moeme qui se sont suivis pendant toute la déportation, sont revenus malades et bien diminués du camp de Mauthausen, en Allemagne. Jean Lucas est décédé à Lorient le 24 novembre 1968.

Jean LUCAS



LE DEUXIEME COMITE DIRECTEUR DU FRONT-NATIONAL

Après ce coup du sort il est nécessaire de reformer le comité de direction du Front National. Les « groupes francs » sont nombreux et bien « cloisonnés » ce qui limitera tout de même les arrestations. Jean-Louis Primas, Louis Le Bail sont recherchés (Louis Le Bail est le fils d'Albert Le Bail qui vient d'être arrêté). Je suis recherché sous mon pseudonyme ainsi que plusieurs chefs de groupe. Les Allemands et le S.P.A.C. me recherchent du côté de l'Organisation Todt et des entreprises travaillant pour les occupants, je reprends ma véritable identité et mon emploi à l'Arsenal. Personne ne viendra m'inquiéter.

Joseph DANIEL
(Commandant ROGER)



Les actions contre l'ennemi sont toujours nombreuses. La radio de la France Libre, informée de notre activité par on ne sait qui, nous apporte les félicitations du comité de Londres, elle fait savoir par les ondes que les traîtres seront jugés et punis. Après la libération cette promesse sera oubliée.

Joseph Daniel, Emile Robin, Lefèvre, Uberto Laurent, Emile Méjean sont au nouveau bureau du Front National.

Louis Le Bail, qui fut caché pendant une semaine à mon domicile et Jean-Louis Primas quittent la région lorientaise.

Etienne FOUILLEN



LES OUVRIERS QUALIFIES DE L'ARSENAL LIVRES AUX OCCUPANTS EN SEPTEMBRE 1942

Des accords ayant été conclus entre le gouvernement de Vichy et le gouvernement de Hitler dans le but de faire participer les ouvriers français à la poursuite de la guerre, la direction de l'Arsenal de Lorient propose à la direction du chantier Deschimag-Seeberg de lui livrer cinq cents ouvriers qualifiés pour ses ateliers de Wésermünde, en Allemagne. C'est l'ingénieur Stoskopf, alors sous-directeur de l'Arsenal qui conclura le marché et fera signer les contrats.

LE RENSEIGNEMENT

Les Résistants du Front National et des groupes francs ne se limitaient pas aux opérations de sabotages et aux distributions de tracts et journaux clandestins, la majorité d'entre eux étaient des spécialistes qualifiés pour renseigner les Français de Londres.

Les renseignements recueillis étaient transmis à un courrier que nous ne connaissons pas, par une filère, elle aussi inconnue. Des documents comme les

plans de ravitaillement des sous-marins, comme les plans de l'aérodrome de Lann-Bihoué, comme les plans des abris appelés base sous-marine furent récupérés par des camarades travaillant à la salle de dessin avant de parvenir à Londres.

Personnellement, j'ai fourni des précisions sur les canons de 105, S.K.C.32 U et S.K.C.32 N.S. qui étaient montés sur le pont des sous-marins allemands. Ensuite j'ai reçu des ordres pour effectuer des sabotages particuliers sur ces mêmes canons. Je n'ai pas connu l'identité de mon correspondant.

Malgré les nombreuses arrestations, les sabotages, les renseignements, les distributions de tracts pour démoraliser les troupes d'occupation continuaient, les collaborationnistes mettaient tout en œuvre pour expatrier les ouvriers jugés anti-allemands.

24 OCTOBRE 1942 PREMIER DEPART POUR WESERMÜNDE

Le marché conclut par la Marine Nationale et la direction de l'Arsenal de Lorient pour livrer les ouvriers à l'entreprise allemande de Wésermünde avait mis ces derniers en colère. La liste des cent cinquante premiers désignés fut très difficile à établir. Il fallut que la direction de l'Arsenal fournisse les avantages énumérés dans la circulaire du 16 octobre 1942 pour que certains ouvriers acceptent le contrat, et encore, après avoir été menacés, ainsi que leurs familles.

Joseph LE NADAN



Le premier départ avait été reporté à plusieurs reprises. Il eut lieu le 24 octobre 1942. Il avait été prévu qu'un grand repas, malgré les restrictions, devait rassembler les person-

nalités françaises, civiles et militaires, et les ouvriers qui partaient pour l'Allemagne, et qu'à l'issue de ce banquet, ces mêmes autorités devaient accompagner les ouvriers à la gare, avec une fanfare en tête du défilé.

Ce départ dans la joie n'eut pas lieu. Les désignés pour l'Allemagne ne se présentèrent pas au repas, à l'exception de deux frères jumeaux, alors que le Maire de Lorient, le directeur de l'Arsenal et toutes les personnalités étaient présentes.

Une vaste manifestation anti-allemande se déroula à la gare de la S.N.C.F. : plus de 15.000 personnes tentèrent d'empêcher les ouvriers de prendre le train. Stoskopf, présent au départ, fut conspué par la foule. Cent quarante et un ouvriers décidèrent tout de même de partir tandis que les neuf autres ne se présentèrent pas à la gare.

Je me trouvais désigné pour l'Allemagne et dans les neuf ouvriers, premiers réfractaires. Je vous certifie qu'aucun de nous n'avait accepté les avantages, vêtements, souliers, paire de boules, malle en bois et les mille francs lors de la signature du contrat. Malgré les pressions et les menaces de toutes sortes, nous avions refusé de signer le contrat.

LES ALLIES DEBARQUENT EN AFRIQUE DU NORD

La répression continue dans la région lorientaise. Maurice Le Bouhart, chef de groupe à Keryado-Kerentrech, est arrêté en octobre 1942. Les frères Morin quittent Lorient pour Nantes où ils seront à leur tour arrêtés. Un des frères Morin est mort à Dachau. Maurice Le Bouhart et Robert

Emile MEJEAN

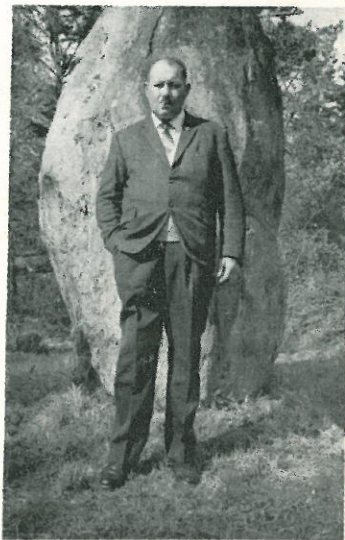


Morin sont revenus, bien diminués, de déportation.

Le 8 novembre 1942, les alliés envahissent l'Afrique du Nord. Quelques jours plus tard, c'est au tour des Allemands d'envahir la zone libre.

Les besoins de l'occupant, surtout en main-d'œuvre, se font de plus en plus sentir. La répression, elle aussi, devient plus cruelle car les occupants et les collaborationnistes sentent que la victoire leur échappe.

Robert MORIN



LES OUVRIERS REFRACTAIRES SONT LIVRES A LA POLICE ALLEMANDE

Après avoir refusé de nous soumettre aux ordres de départ pour le chantier allemand de Wésermünde, comme il était nécessaire de travailler pour nous nourrir, et dans le but de confondre les responsables de ce nouveau genre de collaboration imposée, nous sommes retournés à l'Arsenal pour reprendre notre emploi, le lundi 26 octobre 1942. Pendant quelques jours il n'y eut aucune réaction du côté de la direction Française, mais ce fut de courte durée. Les désignations continuèrent, par petits groupes, sans propagande afin d'éviter les manifestations de la population. Chacun des neuf réfractaires avait son nom inscrit sur toutes les listes, pour tous les départs ; les menaces, les pressions continuaient surtout du côté de nos familles. Cinq de nos camarades quittèrent définitivement l'Arsenal car ils en avaient assez des appels devant les ingénieurs français, des menaces, des brimades. Nous sommes donc res-

tés quatre qui avons affronté les pro-allemands de l'Arsenal de Lorient, jusqu'au 9 décembre 1942.

Le 15 novembre 1942, nous sommes convoqués par Stosskopf, avec ordre de nous rendre au bureau de l'ingénieur allemand Willight qui est le chef du « Ressort IV ». Joseph Bossenec et Emmanuel Le Poder sont reçus les premiers. Joseph Le Clanche est reçu avec moi.

Nous sommes deux camarades entrés ensemble à l'Arsenal le 7 septembre 1933 à la direction de l'Artillerie Navale. Nous avons été apprentis ensemble, nous pratiquons le football dans le même club, nous avons le même métier.

Un lieutenant de la police allemande nous fait connaître les griefs formulés à notre égard, puis nous annonce que nous sommes désignés pour Réval (Esthonie). Nous devons apprendre aux Lettons, la soudure, la chaudronnerie. Nous signalons que nous sommes armuriers, que nous ne connaissons ni la soudure, ni la chaudronnerie. Après une demande de renseignements au bureau de notre atelier, l'ingénieur du génie maritime Auzouy, chef de la section « Personnel » est appelé devant les allemands pour explications.

A la question « — Pourquoi avoir désigné deux armuriers alors que nous vous demandions des soudeurs et chaudronniers ? » il répondit « — Ils ont refusé de se soumettre à plusieurs reprises, ils montrent le mauvais exemple. De plus, ce sont d'anciens apprentis de l'Artillerie Navale qui ont une formation professionnelle très poussée. Ils sont armuriers, ils sont aussi ajusteurs de précision, ils ont effectué un apprentissage de forgeron, de chaudronnier, de soudeur, d'électricien. Ils ont refusé de se soumettre à la réquisition pour Wésersmünde. »

Après le départ de l'ingénieur Auzouy, l'officier de la police allemande se tourna vers nous. Il nous dit, avec un air de dédain : « Vous pouvez constater, ce sont vos officiers qui vous vendent », puis après un instant de réflexion : « J'ai compris, vous ne partirez pas ».

Je me suis alors levé et lui ai demandé de me donner sa parole.

Le 9 décembre 1942 nous étions arrêtés, par la police allemande, alors que nous nous trouvions sur les travaux à l'Arsenal.

Bossenec avait été arrêté le matin, Emmanuel Le Poder s'était enfui, Le Clanche et

moi fûment arrêtés vers 16 heures. Nous avons rejoint notre camarade au 5 de la rue Pasteur avant d'être conduits en camion semi-découvert à Vanes.

Après avoir retrouvé l'officier de la police allemande et grâce au soutien d'un feldgendarme, nous avons été relâché le soir même, et conduit à la gare par le gendarme qui nous donna de bons conseils. Joseph Bossenec avait saboté un arbre d'hélice pour sous-marins, il avait été dénoncé, il avait dû promettre de se constituer prisonnier. Il ne le fit pas et fut arrêté et expédié en Allemagne, d'où il s'évada quelques mois plus tard.

recteur de l'Arsenal nous convoqua à son bureau. Après être passés au milieu d'une haie formée d'ingénieurs de direction de travaux, chefs d'ateliers, qui attendaient le rapport du directeur, nous sommes entrés dans le bureau et avons eu un entretien houleux, qui dura près de deux heures. Nous avons laissé apparaître à M. Renvoise notre peine lorsque nous avons constaté le manque de patriotisme des officiers français servant à l'Arsenal de Lorient. Nous avons quitté le bureau du directeur de l'Arsenal, la tête haute, nous lui avons fait comprendre de quel côté se trouvait son devoir.

Ironie du sort, quelques jours avant le bombardement il avait été joué, au Théâtre municipal, « Histoire de Rire » et l'on voyait encore les affiches sur tous les murs.

Je fus brûlé à la face, par une bombe incendiaire lors de la première alerte. J'ai beaucoup souffert, de plus j'étais défiguré, ce qui me permit tout de même de me sauver.

J'ai quitté Lorient le 16 janvier 1943 pour Doëlan en Clohars-Carnoët, mon épouse ayant conservé les meubles et l'appareillement de ses parents, tous deux décédés.

Albert LE PRIOL
après avoir été brûlé
(Photo mai 1943)



DEUX CAMARADES FUSILLES AU MONT VALERIEN

Jean-Louis Primas né le 19 octobre 1911 à Lanester et Louis Léon Le Bail, né le 7 mai 1921 à Lorient avaient quitté notre région vers la fin du mois de juillet 1942. Ils organisèrent les F.T.P.F. de la région brestoise. (Lire la Revue Historique de l'Armée, 3^{me} Région Militaire, 25^{me} année, n° 3 spécial, page 150.)

Jean-Louis Primas fut arrêté à Nantes le 6 janvier 1943. Louis Le Bail fut arrêté à Brest en février 1943, reconnu et livré aux allemands par un ancien forgeron de Lorient, ancien boxeur, engagé dans la police de Pétain. Ils seront fusillés au Mont-Valérien le 17 septembre 1943.

RADIO-LONDRES INVITE LES OUVRIERS DE L'ARSENAL A QUITTER LEUR EMPLOI

En février 1943, dans la première semaine, la radio de la France Libre ordonne aux ouvriers de l'Arsenal de Lorient de quitter définitivement leur emploi. Elle leur promet des avantages après la guerre. Elle n'a pas tenu parole.

MOTOBÉCANE



MOBYLETTE

CADY

Marcel LE FUR

37, Rue de Belgique — LORIENT — Tél. 64.56.54

38, Rue Jean-Jaurès — LANESTER — Tél. 64.29.90

Toute la gamme
de MOBYLETES-CADY et Vélos

NOTRE RETOUR A L'ARSENAL GRANDE MANIFESTATION DE SYMPATHIE

Un conseil nous avait été donné « ne pas rester trop longtemps à Lorient ». Le lendemain, 10 décembre nous nous sommes présentés, Le Clanche et moi, à l'embauchée de l'Arsenal.

Il n'avait pas fallu beaucoup de temps pour nous rayer de la liste des employés de l'Arsenal. Le casier à marrons était vide, nos noms avaient été enlevés. Notre outillage avait été récupéré. J'avais eu quelques outils volés par un chef de travaux ; aussi je devais de l'argent. J'ai retrouvé mes outils après avoir confondu le coupable.

Notre retour fut connu assez rapidement. Un vaste mouvement de sympathie amena un grand rassemblement vers 15 heures dans la cour de l'Artillerie Navale. Les troupes d'occupation furent prévenues, elles refusèrent d'intervenir. Le di-

UNE ACTION QUI FIT DU BRUIT

En cette fin d'année, l'état-major décida de mobiliser tous ses effectifs pour une opération très spectaculaire.

Par une nuit où le vent soufflait en tempête, près de deux cent cinquante ballons captifs qui se balançaient dans le ciel lorientais, s'en allèrent sans espoir de retour, alors que des avions alliés survolaient la ville.

Cette action eut une grande portée sur le moral des troupes allemandes d'occupation. Elles constataient l'existence d'une forte armée de francs-tireurs bien organisés.

LA DESTRUCTION DE LORIENT

Le 14 janvier 1943, à 23 h 55 commença la destruction de Lorient. Une pluie de bombes incendiaires, parsemée de bombes explosives, s'abattit sur la région lorientaise. Lorient est en feu. Le bombardement recommencera le 15 à 19 h 30. Le lendemain les Lorientais évacuaient.

UN TRAGIQUE BILAN

Après les bombardements du 15 janvier 1943 Lorient vécut dans une atmosphère de panique. De nombreuses personnes quittaient la ville en tout hâte. Sur les routes, on pouvait voir, se succédant sans interruption, les véhicules les plus disparates, du car spacieux à la voiture à bras, même à la brouette, où les pauvres gens avaient entassé toutes leurs richesses.

Le bilan de cette journée était très lourd, 920 immeubles détruits. On comptait 14 morts et 20 blessés, mais sous les décombres il restait des corps dont le nombre n'était pas connu. Le 23 janvier l'alerte était donnée à 13 h 40. Il y eut 27 points de chute de bombes explosives à grande puissance. Le 26 janvier à 19 h 30, nouvelle attaque par bombes incendiaires et explosives. Le 29 janvier à 20 heures, nouveau bombardement détruisant 27 immeubles. Les 4, 7, 13, 16 février, l'aviation alliée continuait à s'acharner sur la ville qui était à peu près anéantie.

Plus de 500 bombes explosives de 1.000 à 2.000 kg et environ 60.000 bombes incendiaires étaient tombées sur Lorient. Environ 3.500 immeubles étaient détruits, 1.500 étaient endommagés et inhabitables pour la ville de Lorient, 600 immeubles anéantis et 700 endommagés pour la ville de Lanester, 300 maisons détruites pour la ville de Keryado. Le chiffre général des victimes

connues atteignait 185 morts et 172 blessés.

DES DESIGNATIONS POUR LES BASES DE SOUS-MARINS

Pendant que les habitants de Lorient évacuaient leur ville pour chercher refuge dans toutes les directions, la direction française de l'Arsenal de Lorient s'occupait à livrer ses ouvriers aux autorités allemandes.

La plupart des Lorientais étaient sinistrés totaux. La destruction de la région lorientaise avait contraint de nombreux chantiers à fermer leurs portes. La base de sous-marins, énorme construction de béton pouvant abriter jusqu'à 32 sous-marins, se trouvait complètement isolée au milieu des ruines. Les ateliers de l'Arsenal de Lorient étaient détruits. Le centre d'apprentissage de l'Arsenal était replié aux Forges dans le canton de Josselin.

Un grand nombre d'employés à l'Arsenal, obéissant aux ordres donnés par la radio de la France Libre avaient quitté leurs ateliers sans donner leur nouvelle adresse. Ils furent recherchés et désignés pour travailler directement aux ordres des allemands dans les bases de sous-marins de Lorient-Keroman, La Palice, Bordeaux, Royan et Saint-Nazaire.

J'ai eu personnellement la surprise de recevoir un camarade qui me remit une désignation pour « Servir à Keroman à compter du lundi 8 mars 1943 ». L'ordre était signé par Monsieur l'ingénieur principal Le Bosco, sous-directeur des Armes Navales. Par curiosité, je me suis rendu à Keroman et y suis resté toute la journée du 8 mars. J'ai pu constater que mes camarades étaient encadrés par des allemands et qu'ils travaillaient pour la guerre. Mes brûlures à la figure m'avaient rendu méconnaissable. Je pus quitter la base de Keroman sans ennui à la débauchée le soir et prendre le car jusqu'à Kербигот en Guidel.

Albert LE PRIOL,
de l'Amicale des Réfractaires
de l'Arsenal de Lorient.

Un groupe de Résistants du Canton de Sarzeau



On reconnaît : Joseph PERRODO, un parisien, CORBEL, CAVALIN et Jehan LE GAC

La Résistance dans le canton de Sarzeau paraîtra dans le prochain numéro d'« Ami entends-tu ».

MEUBLES RENE GAILLARD

189, Rue de Belgique
KERYADO - LORIENT
Téléphone : (97) 64-23-51

Fabrication sur Commande
Atelier : Rue Roger-Salengro
KERYADO - LORIENT

gan Hubert BRISSON gan

Agent Général d'Assurances

GROUPE DES ASSURANCES NATIONALES

34, Rue Carnot - LORIENT

Tél. 64.27.71

INCENDIE - ACCIDENTS - VIE
RETRAITES - RISQUES DIVERS

ATELIERS DU MEUBLE

57, Rue de Liège

4, Rue Maréchal-Foch

LORIENT

CHAPELLERIE LE CABELLEC

PLOUAY

et sur tous les marchés de la région

— DU CHOIX — DES PRIX — DE LA QUALITÉ —

NOS CÉRÉMONIES

AU FORT DE PENTHIEVRE, LE 13 JUILLET

Emouvante cérémonie à la mémoire des 59 martyrs assassinés par les allemands

Le département du Morbihan fut, pendant l'occupation allemande, l'objet d'une répression particulière, les actes de barbarie furent très nombreux. Le 20 Juin, l'A.N.A.C.R. organisait la cérémonie annuelle à la mémoire des 69 martyrs de la Citadelle de Port-Louis, le Mardi 13 Juillet, en accord avec le Comité du Souvenir, elle organisait une manifestation à la mémoire des 59 victimes du Fort de Penthievre.

52 RESISTANTS EMMURES VIVANTS PAR LES ALLEMANDS

Les horribles forfaits perpétrés par les allemands au Fort de Penthievre dans la commune de Saint-Pierre-Quiberon dépassent toute imagination. Les occupants l'aménagèrent pour en faire une prison nazie. Et quelle prison ?

Outre les tortures habituelles : pendaison par les pieds, bras et jambes brisées à coups de bâton, tête plongée dans la baignoire jusqu'à l'asphyxie, testicules serrées dans un étai, pieds brûlés, ongles arrachés, etc... Ici cinquante deux prisonniers furent emmurés vivants.

Ces exécutions préméditées, sans jugement préalable, ont laissé un sentiment d'horreur et d'indignation. D'après les documents d'époque, ce fut l'Oberlieutenant SULING qui commandait les batteries du Bégot près de Plouharnel (rappelez-vous que les obus de 340 qui tombèrent aux environs de la gare de Vannes avaient été tirés de cette batterie) et, la garnison du fort de Penthievre depuis 3 ans qui aurait ordonné les exécutions. Arrêté après la reddition de la poche de Lorient, il fut accusé d'avoir assassiné lui-même trois personnes dont les corps furent retrouvés dans les dunes, tué deux autres personnes en les arrosant d'essence et en y mettant le feu, avoir donné l'ordre d'emmurier les cinquante deux résistants.

LA CEREMONIE

Vent et ciel gris s'étaient donnés rendez-vous comme pour accentuer la tristesse des personnes présentes. Une messe était dite, dans les fossés du fort, face à l'entrée de la galerie tragique où furent emmurés les patriotes massacrés, par l'abbé JEGAT, curé doyen de Locminé, assisté de l'abbé Hypollite PISSARD, curé doyen de Quiberon, de l'abbé DAVID, responsable de la pastorale du Tourisme, de l'abbé ALLEOS, recteur de Ploërmel, etc... à laquelle assistaient les autorités civiles et militaires, avec les responsables de l'A.N.A.C.R. et des Associations patriotiques de la région.

Le Lieutenant-Colonel MOREL, Vice-Président départemental de l'A.N.A.C.R. conduisait ensuite les autorités et les familles au pied du Monument érigé à la mémoire des martyrs puis donnait la parole à M. NICOL, Secrétaire de la Mairie de Locminé, représentant M. l'abbé LAUDRIN, Député-Maire de Locminé puis à M. Roger LE HYARIC, ancien Commandant PIERRE, qui retraçait l'action de la Résistance dans notre région et rappelait les injustices dont les combattants de la clandestinité étaient les victimes. Marcel BOZON et Albert RIVIER faisaient l'appel des morts puis des gerbes étaient déposées par M. GOLVAN, Sénateur-Maire de Quiberon pour sa municipalité, M. NICOL pour la municipalité locminoise, MM. André LE MEITOUR et BOZON pour les sections locales de Carnac et Quiberon de l'A.N.A.C.R.

Outre les personnes déjà citées, on remarquait dans l'assistance : le Lieutenant-Colonel de GEYER, représentant le délégué militaire départemental, le Général de KERSAUSON, Maire de La Trinité-sur-Mer et Président des F.F.L., M. LE PRIOL Albert, Secrétaire général de l'A.N.A.C.R., M. Roger GUILLEMOT, Trésorier de l'A.N.A.C.R., M. Jean RUCARD, ancien Commandant du 4^{me} Bataillon F.T.P.F., unité à laquelle appartenait les victimes, M. Jean DINAHET, Président de la section de Saint-Tugdual de l'A.N.A.C.R., ancien Capitaine ALBERT, M. Marc LE BOURLOT de l'A.N.A.C.R. de Guémené-sur-Scorff, M. Robert DAVID, Maire de Ploërmel ainsi que MM. les maires des communes de Saint-Pierre-Quiberon, Plouharnel, M. Raymond QUEUDET, Président Départemental de la F.N.D.I.R.P., d'une délégation de la Gendarmerie, de la Douane et de la Police municipale, etc...

Les honneurs militaires étaient rendus par un peloton du R.I.M.A. de Vannes.

LISTE DES MARTYRS DU FORT DE PENTHIEVRE

BRULE Jean, JEGO Mathurin, LE MAIRE Paul, Docteur LE COQ Jean, LE GAL Henri, MARECHAL Jean, MOUNIER Henri, PICHOT Robert de Plumelec ;

BUSSON Georges, CARO Albert, DANTEC Marcel, ETHORE Antoine, FALLOT Léon, GALERNE Pierre-Marie, GUILLO Edouard, HILARY Félix, LAMOUR Joachim, LOHEZIC Gaston, LOLON Georges, LE BRAZIDEC Yves, LE FOULGOC Laurent, LE MAGUET Jules, LE PENNEC André, LE ROUX Roger, MARTIN Jean, NAEL Jean, QUILLERE Mathurin, SAMSON Aristide, SAMSON Joseph, SIMON Charles, THEBAUD Joachim, de Locminé ;

CADORET Albert, GASNIER Gilbert, LE BIHAN Léon, PENNINIC Jules de Vannes ;

DANIEL Armand, MONNIER Eugène-Marie, TELLIER Marcel de Molac ;

DAVID Eugène de Nantes ; DUFILS Joseph de Carcassonne ; GUILLARD Arsène de Massirac ; LE NORMAND Jacques de Port-Louis ; LE BELLOUR Joseph de Moréac ; PERESSE Albert de Languidic ; LE GUENEDAL Pierre de Baden ; MARRADOUR Victor de Brest ; MONNIER Eugène Ange Marie, PIQUET Albert de Pleucadeuc ; MOREL Emile de Saint-Marcel ; TUFFIGO Maxime de Saint-Pierre-Quiberon ; GAUTHIER Joseph, HERVE Pierre de Mohon ; PERRON Joseph de Bubry ; JOLLIVET Alphonse, Le GAL Henri de la Chapelle ; CAILLOT Gabriel, CAILLOT Alexandre de Quily ; DUROX André de Néan-sur-Yvel ; TREHIN Jean de Landévant.



A Moustoirallan, le Président MAHE pendant son allocution

" UN RAGOUT DU MAQUIS "

le 5 Septembre, à Bréhan-Loudéac

Quatre anciens Résistants décorés de la « Croix de Combattant Volontaire de la guerre 1939-1945 ».

A l'appel de la Section cantonale de l'A.N.A.C.R. de nombreux anciens résistants de Rohan, Crédin, Naizin, Saint-Samson, Bréhan-Loudéac, ainsi que leurs familles se retrouvaient au bourg de cette dernière localité pour assister à la remise de quatre Croix de Combattant Volontaire de la guerre 1939-1945 à leurs camarades du maquis.

Pour certains ce fut vraiment des retrouvailles de copains qui ne s'étaient pas rencontrés depuis 25 ans.

LA REMISE DES DECORATIONS

A l'issue de la messe, à 11 h. 15, après le dépôt de gerbes au Monument aux Morts, l'abbé Rascouet, vicaire de la paroisse, présida une absoute pour les Résistants décédés. En particulier M. Guillo (père) ancien maire de Crédin et le Révérend Père Guénaël de Timmadeuc, décédés en déportation au camp de Neuengame.

M. Albert Le Priol, Membre du Conseil National de l'A.N.A.C.R., prononça ensuite une courte allocution avant d'épingler la Croix de Combattant Volontaire sur la poitrine des récipiendaires : M. Victor Rigolé, du bourg de Bréhan-Loudéac ; M. Ernest Grippon, du Bréman ; M. Jean Le Joly, de Beauval ; M. Fernand Rouillard de Beauval.



Bernard ROUSSELET
promu clairon pour une journée

Toutes les Associations d'Anciens Combattants, drapeaux en tête, étaient représentées par d'importantes délégations autour de leurs Présidents.

L'A.N.A.C.R. était représentée par son drapeau départemental et par MM. Le Priol, déjà cité, Guillemot Roger, Gouello François, Guillo Vincent, maire

de Crédin et Président de la section cantonale de Rohan, Jégo Célestin, Rigolé Victor, déjà cité, Gainche Camille, de Naizin et de nombreux adhérents.

M. Bertel, Maire-Adjoint, au nom du Docteur Saulnier, Maire associa la commune de Bréhan-Loudéac à l'hommage rendu par la nation à ses compatriotes.

M. Victor Rigolé, au nom de la section locale de l'A.N.A.C.R. et de ses camarades décorés, remercia le Secrétaire départemental d'avoir accepté de se déplacer de Lorient pour re-

Bernard Rousselet jouait la sonnerie « Au Drapeau » sur un vieux clairon. Jean Le Pipec joua le « chant des Partisans » sur son vieil accordéon.

Des tables avaient été placées à l'abri du soleil sous des épais ombrages agréablement supportés par cette journée de chaleur caniculaire. Un excellent repas bien arrosé fut servi dans une ambiance formidable qui se continua jusqu'à une heure tardive.

Avant de se quitter, les maquisards entonnèrent « Ce n'est qu'un au revoir », promirent de se retrouver l'année prochaine et chanterent ensemble le « Chant des Partisans ». M. Vincent Guillo proposa d'organiser, l'année prochaine, une réunion et un repas sur le territoire de la commune de Crédin.

La dislocation eut lieu à Jégu, sur les bords de l'étang communal, vers 20 heures.

— TISSUS — NOUVEAUTÉS — AMEUBLEMENT —
Ets L. SALLES & J. GUIGO
21, Rue du Général-de-Gaulle PLOUAY - Tél. 167
GRAND CHOIX de : Reps, Satin, Velours, Cretonne...
Voilage en toutes dimensions en Tergal, Yorgal, Rhovyl, Coton...
— DEVIS SUR DEMANDE — POSE GRATUITE —

mettre les décorations, M. l'abbé, les présidents des associations patriotiques et la population pour être venu à cette courte cérémonie.

Un Vin d'honneur fut ensuite servi au Café Morel, à tous les participants Anciens Combattants.

« LE RAGOUT DU MAQUIS »

Une centaine d'anciens résistants, hommes et femmes, se rendirent sur le terrain de la « Métairie d'en haut » dont la ferme de M. Macé Ambroise fut un lieu de rendez-vous de la Résistance.

Un mât avait été planté et un petit drapeau tricolore fut hissé par Camille Gainche alors que



Les décorés à Bréhan-Loudéac

Sur le Blavet, dans un site touristique de Bretagne
HOTEL DE LA VALLÉE
CAFÉ - RESTAURANT - BAR
CONFORT TERRASSE
Léon QUILLERE
56 - SAINT-NICOLAS-DES-EAUX Tél. 104

FER — MER — ROUTE

DEMENAGEMENTS
LE CAVIL & C^{ie}

20, Rue Charles-Baudelaire
LANESTER
Tél. (97) 21.14.14

10, Cours de Chazelles
LORIENT
Tél. 21.01.98

Visites et Devis
gratuit sans engagement

BONNETERIE — GAINES — LINGERIE FEMININE

« A LA PENSÉE »

M^{me} V^{ve} LE TROHERE

Tél. 3-48 (par le 24-91-11)

33, Place de la République

AURAY - CARNAC

A PORH LE GAL EN MOREAC

Les Anciens du 4^{me} Bataillon ont honoré la mémoire de leurs Morts

Soixante trois anciens Résistants, Combattants F.F.I. et ayants droit de « Morts pour la France » se sont vu remettre une centaine de médailles

1944-1971 : Après les cérémonies de Kervenn, Guerlogoden et le Rodu, Porh le Gal a célébré, le 8 Août, au cours d'une imposante cérémonie, le 27^{me} anniversaire de la libération, rendant ainsi un suprême hommage aux victimes de la barbarie nazie.

L'appel de l'Amicale du 4^{me} Bataillon F.F.I. a été largement entendu et nombreux furent les anciens résistants et maquisards, auxquels s'étaient joints les anciens combattants et les familles des disparus, qui se rassemblèrent pour assister à cette cérémonie.

A 10 heures, les personnalités, anciens résistants et la foule se trouvent au carrefour des routes de Vannes-Pontivy-Locminé-Rohan-Remungol-Moréac, devant le monument érigé le 6 juin 1965 à la mémoire des héros du 4^{me} Bataillon.

Un podium a été édifié sur lequel prennent place les personnalités. Après l'appel des morts et le « Chant des Partisans », Théo Le Maguet à la bombarde et Pierre Bédard au biniou jouent « Dal'ch Sonj » (Souviens-toi).

M. Tricot, Chef de Cabinet-Adjoint, représentant M. le Préfet du Morbihan, M. Le Biavant, Maire de Moréac, et M. Rucard, du 4^{me} Bataillon F.F.I., déposent ensuite trois gerbes de fleurs au pied du Monument, tandis que M. Queudet, Président Départemental de la F.N.D.I.R.P. ; M^{me} V^{ve} Le Port et M. Le Jeune déposent religieusement, au pied de la stèle, de la terre recueillie au crématoire de Neuenngamme.

TROP D'ANCIENS COMBATTANTS SONT VICTIMES DE LA FORCLUSION

M. Rucard, dans son allocution de bienvenue à tous les Combattants de la nuit estime qu'il n'y a pas à se réjouir totalement pour toutes ces décorations car, dit-il, « trop de nos camarades ne peuvent plus obtenir ce qu'ils méritent ». Il demande aux personnalités présentes, au représentant du gouvernement et au Député local d'œuvrer pour la levée des forclusions qui frappent les anciens combattants de la dernière guerre.

A son tour, le Général de Kersauson de Pennendreff, Président de la cérémonie, délégué départemental des anciens F.F.I., prend la parole pour dire combien il a été sensible à l'invitation qui lui a été adressée. Il souligne qu'il est heureux de constater l'entente des résistants dans le Morbihan : « Unité toujours animée d'un même idéal : défense des libertés et de l'honneur du pays »...

La cérémonie se termine par un nouveau « Chant des Partisans », la prière des morts dite par M. Le Mentec, Recteur de Moréac et « la Marseillaise ».

LE BANQUET

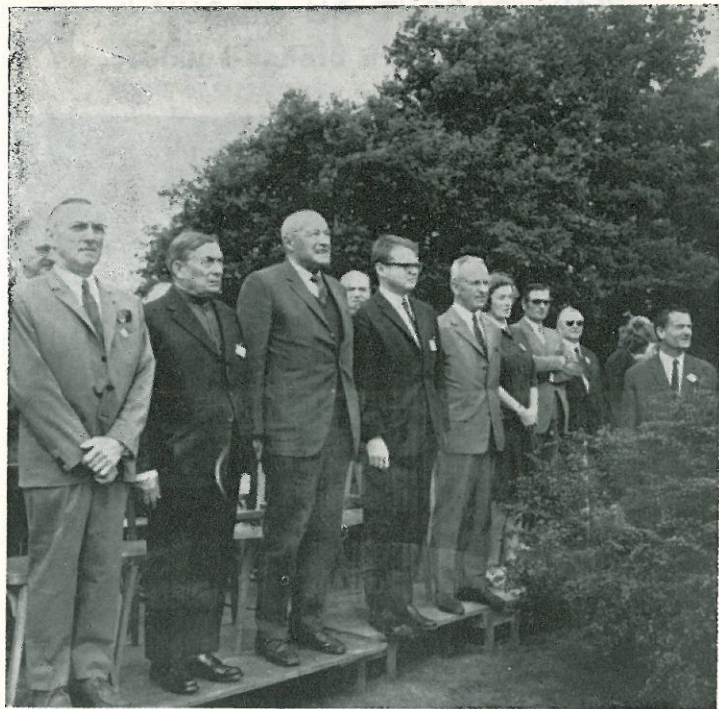
A 12 h. 45, un banquet fraternel servi au « Faisan Doré » à Moréac, groupe soixante convives qui font honneur au menu.

Le repas est présidé par le Colonel Beaufils, entouré des personnalités citées par ailleurs. Au dessert, plusieurs toasts sont prononcés. L'animation, à la façon d'une « noce bretonne » est assurée par Le Maguet et Bédard, sonneurs et chanteurs.

LES PERSONNALITES

Sont excusées : M. Marcellin, Ministre, Maire de Vannes ; M. Allainmat, Maire de Lorient ; M. Lacroix, Sous-Préfet de Pontivy en vacances ; M. Charles Frenay, Secrétaire Général du service départemental des Anciens Combattants ; M. Gougoud, Président de l'Amicale F.F.I. du département ; M^{me} V^{ve} Jean Miles.

Personnalités présentes : M. Tricot, Chef du Cabinet Adjoint, représentant M. le Préfet du Morbihan ; M. Le Biavant, Maire de Moréac ; M. le Général de Kersauson de Pennendreff, Président de la cérémonie, délégué départemental des anciens F.F.I. et M^{me}, ancienne infirmière F.F.I. ; M. le Colonel Drumont-Beaufils, membre des 1^{er} et 2^{me} états majors nationaux de la Résistance, ancien représentant des F.F.I. à Londres, ancien chef des F.F.I. pour l'Ouest ; M. l'Abbé Laudrin, ancien F.F.I., Député-Maire de Locminé (qui sera décoré) ; M. Raymond Queudet, ancien de Neuenngamme, Président départemental de la F.N.D.I.R.P. ; M. Jean Rucard, ancien chef du 4^{me} Bataillon, Président de l'Amicale orga-



Cliché LE COMPAGNON — LE TELEGRAMME

PORT-LEGALL. — Les personnalités pendant la minute de silence

nisatrice ; MM. Le Priol Albert et Landay Georges (ancien du 4^{me} Bataillon) Secrétaire de l'A.N.A.C.R. ; M. Bernard Kroutchtein (Lieutenant parachutiste S.A.S. Dramber, Vice-Président de l'Amicale du 4^{me} Bataillon F.F.I. ; M. Léon Lamour, Co-Vice-Président de l'Amicale du 4^{me} Bataillon F.F.I. ; M. Benjamin Derrian, Président de la section de Locminé de l'A.N.A.C.R. ; M. Louis Caro, Secrétaire de la section locale de l'A.N.A.C.R. ; M. Joseph Nicolo, de l'Amicale F.F.I. ; M. Joseph Kervinio, ancien Capitaine Adjoint au commandement du 4^{me} Bataillon ; M. Jean Fardel, Secrétaire Général de l'Amicale du 4^{me} Bataillon.

LES DECORES

Cinquante neuf anciens résistants et combattants de la poche de Lorient se voient remettre une centaine de médailles, soit :

4 Croix de Guerre — 29 Croix du Combattant Volontaire 39-45 — 19 Médailles du Combattant Volontaire de la Résistance — 49 Croix du Combattant — 4 Médailles Commémoratives à barette « Libération » — 1 Médaille de la France Libérée.

Ce sont :

E.M. du Bataillon : Lamour Léon, de Paris ; Vessier Raymond de Locminé.

1^{re} Compagnie : Caro Lucien, de Lorient ; Delépine Jean, de Locminé ; Derrian Benjamin, de Moréac ; Derrian Cyr, de Moréac ; Desné François (dit Robert), de Remungol ; Fischer Louis, de Lorient ; Guillevic François, de Camors ; Josse Arthur, de la Chapelle-Neuve ; Le Bayon Antoine, de la Chapelle-Neuve ; Le Cam Pierre, de Locminé ; Le Moullec Raphaël, de Camors ; Le Poul Joseph, de la Chapelle-Neuve ; Le Priol Roger, de Lorient ; Pédrone Jean, de Port-Louis ; Picard Félicien, de Moréac ; Pitz Félix, de Locminé (décédé, remis à son fils) ; Robic Joseph, de Damgan ; Tréhin Joseph, de la Chapelle-Neuve.

2^{me} Compagnie : Bernard Albert, de Moréac ; Beaujan Charles de Larmor-Plage ; Bertho André, de Radenac (décédé, remis à sa veuve) ; Cadic Raymond, de Moréac (décédé, remis à sa mère) ; Corlay Henri, de Bignan ; Eveno Adolphe, de Vannes ; Fardel Jean, de Fontenay ; Gaillard Joseph, de Locminé ; Glais Marcel, de Naizin ; Gougoud Emile, de Colpo (décédé, remis à sa veuve) ; Guichet Eugène, de Larmor-Plage ; Hays Louis, de Vannes ; Haziff André, de Moréac ; Haziff Joachim, de Moréac (décédé, remis à sa mère) ; Hervo François, de Naizin ; Jeffredo Charles, de Clarmart ; Jégat Félix, de Colpo (décédé, remis à sa mère) ; Lamour André, de Bignan ; Le Boulter Guy, de Vannes ; Le Goff Pierre, de Moustoirac ; Le Mené Henri, de Séné ; Le Sahouter Jean, de Saint-Ouen ; Le Sayec Emilien, de Lanester ; Lucas Joseph, de

CANTON DE GUEMENE — LIGNOL

Emouvantes cérémonies du souvenir
le Dimanche 1^{er} Août

La Municipalité lignolaise et la section locale de l'Association Nationale des Anciens Combattants de la Résistance ont organisé le Dimanche 1^{er} Août, d'émouvantes cérémonies du souvenir, aux pieds des stèles érigées à la mémoire des enfants de Lignol morts sous les balles nazies au cours des combats pour la libération.

LES CEREMONIES

Le drapeau de la section locale fut remis au Président MAHE par M. le Maire de Lignol. Mathurin MAHE remercia M. le Maire et la Municipalité d'avoir bien voulu offrir ce magnifique drapeau à la section puis il le remis au porte-drapeau M. Daniel GUILLOTO.

Entouré des drapeaux du Comité départemental de l'A.N.A.C.R. des sections de Saint-Tugdual, Ploërdut de l'A.N.A.C.R., de l'Union Fédérale des Anciens Combattants et de la Fédération des A.C.P.G., le drapeau local conduisit les porteurs de gerbes et les autorités, parmi lesquelles ont reconnaissait MM. Marc LE VAILLANT, Maire de Lignol, Albert LE PRIOL, Membre du Conseil National de l'A.N.A.C.R., Roger GUILLEMOT, Jean DINAHET, Eugène GUILLOUX du Conseil départemental de l'A.N.A.C.R., Mathurin PERRET, François LE LEONNEC, Louis DOUARON, Louis GUILLOTO, des sections de Saint-Tugdual - Ploërdut, François LE BIHAN, François PHILIPPE, Etienne LE FOL, etc... de la section de Lignol, de nombreux résistants et familles parmi lesquels beaucoup de jeunes.

Au Monument aux Morts, M. le Recteur procéda à la bénédiction du drapeau, puis après la minute de silence et le dépôt de gerbes, le Capitaine ALBERT remit à Daniel GUILLOTO la médaille de Combattant Volontaire de la Résistance. A 10 heures, le cortège de voitures se rendit à Kerlautre où M. Eugène GUILLOUX rappela les circonstances de la mort de Jean LE DILY. A 10 h. 30, ce fut au tour de M. Mathurin MAHE de rappeler le combat de Moustoir-Illan et les faits ayant entraîné la mort de Pierre LE NALBAUT et d'Ernest VALVERDE. A 11 heures, au monument de Kerduel, M. le Maire fit l'éloge des Combattants F.F.I., Joseph LE NY, Rémy CROISER, Alexis CHRISTIEN. Les cérémonies se sont terminées par un vin d'honneur et la remise des cartes d'adhérents aux membres de la section locale.



Cliché Le Compagnon — Le Télégramme

PORT-LEGALL. — Emmanuel ARNAUD reçoit la Croix de Guerre et la Médaille du Combattant Volontaire de la Résistance pour son fils Lucien, tué sur le front de Lorient.

Locminé ; Maugen Gabriel, de Paris ; Prévost Bernard, de Clamart ; Quérel André, de Bignan ; Simon Vincent, de Bignan (décédé, remis à son fils) ; Trégouet Eugène, de Moréac (décédé, remis à sa veuve).

3^{me} Compagnie : Bouveau Jean, de Naizin ; Hazevis Léon, de Lorient ; Le Floch Etienne, de Paris ; Le Forestier Robert, de Bignan (Lieutenant F.F.I.) ; Le Mouel Robert, de Clichy.

Résistants du canton également décorés : Lieutenant F.F.I., homologué, Couédic Josephine, de Moustoir-Remungol ; Laudrin Hervé, ancien F.F.L., Député du Morbihan ; Lieutenant des réseaux Le Maguet Théophile, de Moustoir-Remungol ; Pédrone Pascal, de Moréac ; Pouillaude Maurice, (résistant du Nord), de Moréac.

MORTS POUR LA FRANCE

Trois ascendants de tués ont reçu tardivement les médailles obtenues par l'Amicale.

Ce sont les parents de :

Arnaud Lucien, de Lorient, Croix de Guerre et médaille C.V.R. tué sur le front de Lorient.

Beaucher Pierre, de Radenac, Médaille Militaire, Croix de Guerre et Médaille de la Résistance. Pris par les Allemands, le 9 Juin 1944 avec son camarade de combat Kerleaux, il n'a plus jamais laissé de traces alors que Kerleaux est mort en déportation. Il a fallu **plus de quinze années pour obtenir sa mention « Mort pour la France »** et **près de vingt années pour obtenir les décorations qu'il avait méritées.**

Caro Pierre, de Vannes, Croix de Guerre, tué très jeune sur le front de Lorient.

Son remises également les 3 médailles de M. **Gédéon Février**, de Moréac, Mort pour la France (19^{me} Compagnie d'A.S.) à sa mère, M^{me} Février.

MEMBRE INTERFLORA

Les plus belles fleurs

G. POIDEVINEAU

12, Place Alsace-Lorraine — LORIENT — Tél. 64-35-56

Pour vos intérieurs et vos extérieurs

adressez-vous à un spécialiste

R. POULEAU

Lotissement II - Lann-Gazec — LANESTER

DECORATION
PAPIERS PEINTS
PEINTURE
VITRERIE

Lucien JACQUIN



C'est avec une profonde tristesse que nous avons appris le décès, après une cruelle et implacable maladie, de M. Lucien Jacquin, représentant, âgé de 68 ans, domicilié rue Pierre-Loti, à Merville.

Le défunt, ancien des S.A.S. du 2^{me} R.C.P., eut lors de la dernière guerre mondiale une tenue qui lui valut les plus vifs éloges, comme l'attestent plusieurs citations et décorations dont il a été l'objet lorsqu'il était incorporé dans le 2^{me} régiment de parachutistes S.A.S. brigade des Forces Aériennes Françaises.

En Hollande du Nord, notamment, grâce au courage et au sang-froid exceptionnels dont il fit preuve lors des rudes combats d'avril 1945, une tête de pont pu être établie à l'Est d'Help.

Le sergent Jacquin ne fut pas seulement un bon « para ». Lors de la dernière guerre mondiale il s'illustra par son patriotisme et son courage dans les rangs de la Résistance, sous les ordres du général de La Morlay, et des colonels Robo et Bourgoïn à Saint-Gonnery, Guern et Loyal...

En cette pénible circonstance, nous prions son épouse, ses enfants ainsi que toute la famille, d'agréer avec notre vive sympathie, nos très sincères condoléances.

NÉCROLOGIE

Roger PIRAUD

Président du Comité d'Entente des Associations Patriotiques de Lorient

C'est un hommage émouvant qui a été rendu le 13 août dernier en l'église Sainte-Anne-d'Arvor, trop petite pour contenir la foule de ses amis.

Dix-huit drapeaux d'Associations Patriotiques dont celui de l'A.N.A.C.R. ont rendu un dernier hommage au disparu.

MM. Louis Morel, Georges Landay, Albert Le Priol représentaient l'A.N.A.C.R.

A sa famille, à ses nombreux amis, le bureau de l'A.N.A.C.R. et « Ami entends-tu » renouvellent leurs sincères condoléances.

Guy PERESSE

Né à Plouay le 27 mars 1924 il vient habiter à Lorient dès son plus jeune âge et fréquenta l'école de Merville.

Entré comme apprenti à l'Arsenal de Lorient, il refusa de travailler pour l'occupant et s'engagea dans la Résistance.

Il servit à la 3^{me} compagnie du 1^{er} bataillon F.T.P.F. du Morbihan, puis s'engagea pour l'Indochine.

Réformé après de nombreuses blessures avec le grade d'adjudant, il adhéra à l'A.N.A.C.R. et assumait les fonctions de trésorier départemental pendant quelques années.

Il est décédé le 2 juillet dernier à la suite d'une courte mais cruelle maladie.

A sa famille, à ses nombreux amis, le bureau de l'A.N.A.C.R. et « Ami entends-tu » renouvellent leurs sincères condoléances.

Yves LEDREAN

Ancien colonel des francs-tireurs et partisans français, commandant de la caserne de Reuilly, puis préfet de Seine-et-Marne à la libération, notre camarade Yves Ledréan est décédé dans une clinique de Saint-Cloud, à l'âge de 62 ans. Il était membre du comité de Loire-Atlantique.

Chevalier de la Légion d'honneur, médaillé de la Résistance, titulaire de décorations étrangères, Yves Ledréan s'était notamment illustré dans la libération de la citadelle d'Amiens (relatée par la suite dans le film « Jericho »).

Ses obsèques ont eu lieu lundi 20 septembre à Pornic.

A sa famille, le bureau départemental de l'A.N.A.C.R. et « Ami entends-tu » présentent leurs condoléances attristées.

Le Commandant André LE CLOIREC

Né à Lorient en juillet 1919, André Le Cloirec suivit l'école de Kerentrech puis parti à l'école des enfants de troupe.

Après avoir servi au 11^{me} régiment d'artillerie coloniale en 1939 et 1940, il continua la guerre en Afrique du Nord. Engagé dans les F.F.L. il gravit les échelons de la hiérarchie militaire, après avoir combattu sur de nombreux fronts. Il prit sa retraite avec le grade de commandant. Il a été inhumé à Toulon.

André Le Cloirec était un cousin germain à notre secrétaire général Albert Le Priol.

A sa famille, l'A.N.A.C.R. et « Ami entends-tu » présentent leurs sincères condoléances.

M^{me} V^{ve} MAHEO

Née Camille Le Goff, âgée de 83 ans, demeurant 67, rue Carnot à Lorient, était la mère d'Edouard Mahéo, médecin à Questembert, ancien équipier premier du football club lorientais, président départemental de l'A.N.A.C.R.

Ses obsèques ont eu lieu le vendredi 10 septembre. Roger Guillemot et Albert Le Priol ont représenté l'association.

A notre président, à toute sa famille et ses amis l'A.N.A.C.R. et « Ami entends-tu » renouvellent leurs sincères condoléances.

Jean LE GLOUAHEC



Né le 19 février 1925 à Locmiquélic, il s'engagea au 1^{er} bataillon F.T.P.F., compagnie « La Marseillaise » le 1^{er} juin 1944 aux ordres du capitaine Albert.

Il participa aux combats pour la libération de Saint-Tugdual, Le Croisty, Plœrdut et à l'encerclement des allemands dans la « poche de Lorient ».

Engagé pour la durée de la guerre, il continua à servir au 41^{me} régiment d'infanterie sur les fronts de Lorient et de la Vilaine jusqu'à la fin de la guerre.

Ses obsèques ont eu lieu à Locmiquélic en juillet dernier.

A son épouse, à sa famille et ses amis, le bureau départemental de l'A.N.A.C.R. et « Ami entends-tu » renouvellent leurs sincères condoléances.

MAGASIN PILOTE

MOBILIER DE FRANCE



MOYSAN

LORIENT, Place Jules-Ferry

VANNES, Centre « Record »

DISTINCTION

Par décision n° 3021 en date du 3 juin dernier, notre ami Eugène Guichet de Lorient-Plage, né le 2 juin 1910 à Lorient, s'est vu attribuer la Croix du Combattant Volontaire de la Guerre 1939-1945 pour services rendus pendant la clandestinité et le front de Lorient.

Cette distinction lui a été décernée pour les services suivants :

Mobilisé en 1940, a servi au dépôt de chars 507 puis a été démobilisé le 26 juin 1940. Il n'accepte pas l'occupation allemande, il choisit la Résistance et le risque que ce choix représente. Il s'engage au titre des francs-tireurs et partisans français (F.T.P.F.), il sert, comme agent de liaison, à compter du 5 décembre 1943, aux ordres de Marcel Gainche dont le corps sera retrouvé, affreusement mutilé, dans la citadelle de Port-Louis. Il participe aux combats de Siviac le 13 avril 1944 continue à servir à la 2^{me} compagnie du 4^{me} bataillon (alors F.T.P.F.) après l'arrestation de Marcel Gainche. Engagé sur le front de Lorient après la libération, il continue à servir dans son unité du côté de Nostang. Il s'engage pour la durée de la guerre au titre du 4^{me} bataillon rangers de la 19^{me} division d'infanterie et continue à servir sur le front de Lorient jusqu'à la capitulation des allemands encerclés



dans la poche de Lorient. Il est ensuite affecté, à compter du 11 mai 1945, à la 189^{me} compagnie de transports.

Il a été cité à l'Ordre du Régiment par le général Allard.

Voici la citation :

« Toujours volontaire pour les patrouilles, a brillamment réussi un coup de main à l'intérieur des lignes ennemies, faisant de nombreux tués, blessés et prisonniers, ramenant un butin considérable le 3 septembre 1944. »

L'Association Nationale des Anciens Combattants de la Résistance et « Ami entendstu » félicitent Eugène Guichet pour cette Croix de Combattant Volontaire de la Guerre 1939-1945, qu'il a bien mérité.

La Médaille de la Résistance à M. Jean PENGLOAN

Président du Stade Breton de New-York, M. Jean Pengloan, ancien résistant, a été décoré de la Médaille de la Résistance au cours d'une cérémonie qui s'est déroulée dimanche 8 août, devant le monument de Pont-Min.

C'est le commandant Roqué-Carrion (dans le maquis, commandant Icare) qui devait lui remettre la Médaille de la Résistance en présence de MM. Pennec, adjoint au maire de Gourin ; Le Guellec, maire de la commune libre de Toul an Chy ; Cougard, Vetel, Dinascuet, Picaut, du bureau de l'A.N.A.C.R., du lieutenant Jacques, commandant la compagnie des sapeurs-pompiers, de M. Le Bloas, vice-président des Anciens Marins, etc...

Un vin d'honneur clôturait la cérémonie.



Daniel GUILLOTO

Porte Drapeau de l'A.N.A.C.R. à Lignol

Les Rencontres Culturelles de Juin 1971

(Revue de la Ligue Française de l'Enseignement et de l'Education Permanente)

Le développement de la civilisation a entraîné celui des rapports humains et donné à la solidarité un rôle qui condamne le racisme comme une nuisance au progrès. Mais la vie ne change pas aussi vite que le monde et les reflets des conditions anciennes continuent d'empoisonner notre existence. Certes, une meilleure connaissance des hommes et de l'histoire a fait de l'anti-racisme une notion acquise qui s'inscrit aujourd'hui dans la morale et la justice. Mais je n'apprécie guère la condescendance avec laquelle certains disent aimer les juifs, les noirs ou les arabes car cette désignation, pour généreuse qu'elle soit relève aussi du racisme.

Cet état d'esprit, qui désigne un individu ou un groupe d'après des critères d'origine plus ou moins certaine, selon des notions d'apparence ou en fonction de contours sélectifs est la lointaine conséquence de l'isolement des hommes, le résultat nocif des temps anciens où ils vivaient dans des groupes clos et hostiles. L'inconnu, l'étranger, le différent, était alors l'ennemi. Les oppositions religieuses, nationales ou sociales ont entreteenu et développé cette hostilité qui a servi de justification à l'intolérance, à l'oppression et à l'exploitation. De la crainte et de l'ignorance primitives, le racisme, ou plus précisément la discrimination est devenue l'instrument de colonisation d'un groupe fort sur un groupe plus faible. Enfin, de justification en idéologie, le racisme devient une fin en soi qui engendre la folie destructrice.

La succession de ces racismes, qui ont ravagé l'humanité et risqué de détruire la civilisation a mis en évidence la

nécessité et l'urgence d'y mettre un terme. Mais si l'assemblée générale de l'O.N.U. a adopté, le 21 décembre 1965, une convention internationale sur l'élimination de toutes les formes de discrimination raciale, c'est seulement le 15 avril de cette année que l'assemblée nationale l'a ratifiée pour la France. Et s'il est vrai que les traditions de 1789, de la commune de Paris et de la résistance antifasciste ont épargné à la France les graves problèmes que connaissent d'autres pays, le racisme existe ici aussi à l'état endémique et ses manifestations ont même tendance à progresser à l'occasion de certains événements politiques ou de situations sociales données.

Si un effort d'explication et d'éducation est, avec l'action de tous les anti-racistes, un rempart contre le racisme, si une législation efficace doit être adoptée et appliquée pour en combattre les méfaits, les habitudes de langage et les comportements racistes n'en restent pas moins un héritage de l'histoire. Réflexe agressif dans une société déchirée de contradictions, le racisme disparaîtra avec les causes qui l'entretiennent, dans une société fraternelle libérée de ses antagonismes. C'est alors que les principes entreront dans la réalité quand rien ni personne ne pourront empêcher l'homme d'être vraiment le frère de l'homme.

Ralph FEIGELSON

Dirigeant départemental pendant l'occupation de la section des jeunes de la Haute-Garonne du Mouvement national contre le racisme (M.N.C.R.)

Déporté résistant, évadé d'Auschwitz, Ancien Secrétaire Général du « Comité National d'Action Etudiant contre toutes discriminations raciale, politique ou confessionnelle »

ADHEREZ A L'A.N.A.C.R.

Prix de la cotisation pour 1971 : 12 Francs

C. C. P. A.N.A.C.R. 1376-37 Nantes

Renouvellement des abonnements à « Ami entendstu »

Prix de l'abonnement 1971 : 8 Francs

C. C. P. A.N.A.C.R. 1472-98 Rennes

TERRASSEMENTS & MANUTENTION

TRANSPORTS — DÉMOLITIONS

Location de camions — Pelleteuses — Bulldozers — Nivelieuse — Compresseurs — Grues
automotrices de 6, 12, 15 et 20 tonnes — Elévateurs de 2 et 4 tonnes — Porte engins
de 24 et 50 tonnes

E. CARDIET

AVENUE DE KERGROISE

LORIENT

Téléphone 64.10.26

SABLE D'ERDEVEN
MATÉRIAUX DE CARRIÈRES

Comment acquérir une Formation Professionnelle ou se Reconvertir

Note d'information pour les Anciens militaires du maintien de l'ordre en Afrique du Nord en possession du titre de Reconnaissance de la Nation.

L'OFFICE NATIONAL des ANCIENS COMBATTANTS et VICTIMES de GUERRE, communique :

L'évolution des structures des exploitations impose aux agriculteurs des mutations professionnelles qui soulèvent, pour chacun, des questions importantes : quelle nouvelle profession choisir ? Où s'adresser pour recevoir une qualification sérieuse ? Comment organiser sa vie durant cette période transitoire de formation ?

Les Centres de l'Office National des Anciens Combattants et Victimes de Guerre, qui ont permis à 150.000 des soldats blessés durant les deux derniers conflits mondiaux de recevoir une formation compatible avec leur invalidité, sont aujourd'hui ouverts aux victimes d'accidents du travail et aux mutants agricoles (1.000 mutants admis depuis cinq ans).

Ils préparent ces stagiaires à des professions qui manquent de spécialistes, et dans lesquelles, par conséquent, l'avenir est assuré : électronique, électromécanique, électrotechnique, dessin industriel et dessin du bâtiment, techniciens de laboratoire, mécanique, comptabilité, carrelage, etc...

Ils appliquent des méthodes d'enseignement progressives : réentraînement aux mécanismes essentiels du calcul; cours de technologie; travaux pratiques d'application. L'ensemble est échelonné sur une durée de onze à vingt et un mois selon la spécialité. Les connaissances acquises sont sanctionnées par des diplômes délivrés sous le contrôle du Ministère de l'Education Nationale : selon le cas, Brevet de Technicien, Brevet d'Etudes Professionnelles, Certificat d'Aptitude Professionnelle.

Cette formation est assurée sans aucun frais pour le stagiaire. Celui-ci perçoit au surplus une rémunération, sur laquelle sont imputées les dépenses afférentes à sa nourriture et à son hébergement au Centre. Et ces dépenses elles-mêmes sont supportées par l'Office National si le stagiaire justifie du Titre de Reconnaissance de la Nation accordé, sous certaines conditions, aux Anciens Militaires des forces du maintien de l'ordre en Afrique du Nord.

Les stages débutent le 1^{er} septembre de chaque année. Pour tous renseignements sur l'adresse des Centres et sur les formalités à remplir pour l'administration, il suffit de s'adresser au Service Départemental des Anciens Combattants et Victimes de Guerre du Morbihan - Cité Administrative - à VANNES.

UN ANCIEN RESISTANT

vous invite à déguster ses VINS

Demandez ses tarifs

Grands crus, Vins de Qualité — Prix incomparables

Paul SAVARY

2, Rue Foucher-Lepelletier — 92 - ISSY-LES-MOULINEAUX

Crimes commis par les Nazis pendant l'occupation allemande

CANTON D'HENNEBONT

(Suite)

LA JOURNEE DU 7 AOUT 1944

Au passage du Nizel, les allemands tuent Pierre Perron, âgé de 21 ans qui a le malheur de se trouver devant son domicile.

A la ferme de Ty-Nehué, les allemands sortent d'un abri sous terre : Madame Cloirec, son bébé de moins de deux ans, M. Cloirec âgé de 26 ans, propriétaire exploitant de Ty-Nehué. M. Cloirec fut conduit, bras en l'air, devant sa maison et, fusillé en présence de sa femme et de son enfant.

Au Petit-Manic, Jean-Louis Raude, âgé de 69 ans, est assis à l'intérieur de sa demeure devant sa porte-fenêtre, seule ouverture de sa maison. Les allemands l'apercevant tirent trois rafales de mitrailleuse, il est mortellement blessé. Son épouse sera, elle aussi blessée.

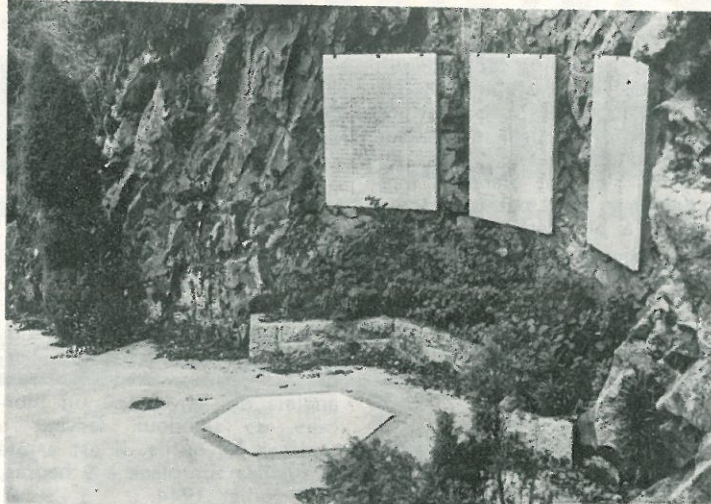
Vers 16 heures, les allemands mettent le feu aux récoltes des fermiers Penvern et Le Toullec. Ces récoltes se trouvent sur l'aire à battre du village du Manic. Vers 21 heures, ils tuent à coups de grenades lancés dans l'abri où ils sont réfugiés — M^{me} Le Garrec et M. Penvern.

Vers 22 heures, à Saint-Caradec en Hennebont, des soldats allemands lancent quatre grenades dans un abri où se sont réfugiés une trentaine de personnes. Par ce nouvel exploit, ces valeureux soldats ont tué :

Joseph Penhouet, âgé de 68 ans, Louis Félic âgé de 75 ans, sont morts dans l'abri, Madame Renaud née Germaine Félic et M. Chabey, âgé de 80 ans, sont mortellement blessés. M^{me} Renaud décèdera à l'Hôpital de Vannes, M. Chabey décèdera à l'hôpital de Pontivy où ils furent transportés après avoir été retrouvés mourants par le service de santé des F.F.I.

Vers 23 h. 30, alors qu'environ 150 personnes se sont réfugiées dans l'abri du chantier Le Gallic au bas de la Vieille Ville à Hennebont, les allemands lancent deux grenades dans cet abri. Il y a plusieurs blessés heureusement assez légèrement. Quatre soldats de la Wehrmacht font sortir toutes les personnes se trouvant dans l'abri, les alignent devant un mur puis les font retourner dans l'abri où elles seront gardées par deux factionnaires jusqu'à 6 heures le lendemain.

Joseph Maillard, âgé de 78 ans, est tué, le 7 Août, sur le



MONUMENT AUX MORTS « QUAI DES MARTYRS »

52	Victimes civiles fusillées
34	Combattants volontaires de la Résistance
46	Victimes civiles tuées par bombardements
57	Militaires de l'armée régulière

189

pas de sa porte à la Maison Rouge en Hennebont. Albert Le Bourlot, ouvrier tourneur à l'Arsenal de Lorient, qui transportait un enfant dans ses bras, est mis en joue par un soldat allemand, qui lui tire une balle dans la joue presque à bout portant. Albert Le Bourlot n'est pas mort mais il est resté défiguré.

ET DU 8 AOUT

Le matin du 8 Août, les soldats allemands se trouvant dans le chantier Le Gallic tirent, sans sommation, sur toutes les personnes qu'ils aperçoivent. MM. Le Du et Portanguen sont grièvement blessés.

A 9 h. 30, les soldats allemands tirent à la mitrailleuse dans l'abri de M. Desjacques.

MM. Boulbard, Corvec, Desjacques, Jégo, sont tués.

Alors qu'il sortait de son abri, vers 20 heures, à la Croix-Verte en Hennebont, M. Julien Le Stang est tué de trois balles de revolver tirées à bout portant par un soldat allemand.

Les habitations des époux Quéré de la Morandière en Hennebont, Colas, Mariette, sont pillées pendant que des militaires allemands « promènent » leurs victimes. Plusieurs objets de valeur sont volés chez les familles Célo Elie et Penher.

ÇA CONTINUE LES 9 ET 10 AOUT 1944

En ce Mercredi 9 Août vers 15 heures, M. Joseph Le Saec,

âgé de 55 ans et ses deux fils, Joseph, âgé de 33 ans et Yves, âgé de 18 ans, sont réquisitionnés au village de Kerroch en Hennebont. Ils ont ordre de traîner un petit canon de la Croix-Verte en Hennebont à Saint-Nudec en Lanester, soit environ 8 km. La corvée terminée, les trois hommes sont fusillés après avoir eu la figure martelée à coups de crosse.

Ce même jour, près du Château Guesde, à Manéboss en Lanester, les allemands arrêtent deux cultivateurs et leurs enfants ainsi que deux personnes qui sont venues les aider dans leurs champs.

M. Louis Le Lannier, âgé de 43 ans, son fils Louis, âgé de 14 ans, Joseph Guillermic, âgé de 45 ans, son fils Louis, âgé de 15 ans, Leblans, âgé de 43 ans, Coguic, âgé de 51 ans, sont passés par les armes après avoir été torturés. Les responsables de ce crime sont connus, il s'agit du Capitaine de la Wehrmacht Stiesled et de l'Adjudant Schictzsh.

LE MASSACRE DE LA VILLENEUVE

Le Jeudi 10 Août 1944, vers 15 heures, une dizaine de parachutistes, au nombre desquels un Marocain, sous les ordres d'un lieutenant apparaissent au village du Parco en Hennebont. Ils sont à la recherche des allemands qui se trouvent derrière Bellevue, sur la vieille route de Port-Louis. Des coups de feu

sont échangés, un allemand est tué, les autres s'enfuient.

Le lendemain, vers 16 heures, plusieurs centaines d'allemands armés jusqu'aux dents, envahissent le village et tentent d'encercler une cinquantaine de patriotes qui s'y trouvent. Ceux-ci sont avertis à temps par Jean Kerbellec âgé de 13 ans et son frère Joseph âgé de 14 ans. Les F.F.I. réussissent à décrocher, les deux frères Kerbellec sont faits prisonniers par les allemands et conduits à Lorient. Les allemands leur donnent un laissez-passer pour être dirigés sur le camp de prisonniers de Groix, ils le détruisent, et s'évadent.

Par la route du Pont du Bonhomme ils peuvent plus facilement rejoindre Hennebont en laissant croire aux sentinelles allemandes qu'ils reviennent à leur domicile après avoir conduit des bêtes à cornes à Lorient. Ils retrouvent leur famille le dimanche 13 Août.

Kerbellec Emmanuel, oncle des deux jeunes gens, est collé au mur d'un bâtiment de sa ferme et celle-ci est incendiée le 11 Août. Son épouse est blessée par une grenade, elle laisse tomber son sac à main contenant les économies du ménage. Les allemands lui volent son argent.

Pendant que flambent les bâtiments et la récolte Pierre Kerbellec, son épouse, ses trois filles, Amélie, Louise, Thérèse, ses deux fils, Léon, Pierre, réussissent à s'enfuir dans un petit bois voisin. Les soldats de la Wehrmacht n'osent pas les poursuivre par crainte des patriotes, ils envoient Emmanuel Kerbellec pour les convaincre de revenir, celui-ci profite pour s'échapper.

Pendant ce temps, Yves Marie Brohon, âgé de 22 ans, Le Floch âgé de 15 ans, Aimé Le Réour, âgé de 19 ans, Jean-Marie Briant, âgé de 57 ans, Marie-Louise Rio, âgé de 83 ans, Joseph Kerbellec, âgé de 43 ans, Alain Le Guyader, âgé de 16 ans, Joseph Driano, âgé de 32 ans, Pierre Quéven, âgé de 62 ans, tous de la Villeneuve et qui n'ont pu s'enfuir, sont massacrés et jetés dans le brasier.

Au cours de ce massacre les allemands ont pillé les fermes du village et volé :

Six vaches appartenant à M. Emmanuel Kerbellec, trois vaches et un cheval appartenant à M. Joseph Kerbellec, un poulain et un cheval appartenant à M. Gléour de la Villeneuve.

Crimes commis par les Nazis pendant l'occupation allemande

(Suite de la page 15)

CANTON DE BAUD

Le Dimanche 16 Avril 1944, dans l'après-midi, les allemands sèment la terreur à Guénin. Ils cernent le bourg et procèdent à une rafle. M. Perrono Jean-François, né le 26 Mai 1884, ancien combattant de 14-18, grand mutilé de guerre est tué par les soldats allemands.

Le 17 Avril 1944, Maurice Golvan, jeune réfugié de Locmiquélic où il était né le 10 Avril 1925, est tué par une patrouille allemande sans aucune sommation.

La rafle citée plus haut avait été organisée par les allemands à la suite de l'exécution, après jugement, d'une femme qui avait dénoncé aux autorités d'occupation des membres de la Résistance. Joseph Débois, né le 20 Octobre 1924 à Guénin qui jouait une pièce de théâtre au profit du colis du prisonnier fut trouvé en possession d'un pistolet qui n'était qu'un jouet d'enfant, il fut abattu d'une balle de revolver qui passa entre deux vertèbres à un demi centimètre du cœur. Emile Martin, né le 2 Juillet 1925, à Guénin reçut une balle explosive qui lui traversa les deux genoux.

Les allemands procédèrent à plusieurs arrestations après ces deux journées. C'est ainsi que Mademoiselle Collet Anaïse et Mademoiselle Collet Aline furent emprisonnées, MM. Perrono Jean, Perrono François, Le Gourrière Roger, Guiniac François, Fayot Maurice, Le Pallec Louis, Huchon Pascal, Le Floch Roger, Thépaut Emile furent emmenés par les allemands, certains furent déportés.

CANTON DE GUÉMENE/SCORFF

LA DISPARITION D'EUGÈNE LE MEZO

Ordre avait été donné par le Comité Militaire Régional d'attaquer la prison de l'école Sainte-Anne à Guéméné-sur-Scorff afin de délivrer les nombreux Résistants qui y étaient emprisonnés. C'est ainsi que le 7 Juin 1944, quatre groupes F.T.P.F. de Saint-Nicolas des-Eaux se mettaient en route pour participer à l'opération.

Les renseignements fournis laissaient croire que la garnison allemande avait été réduite par suite du départ de plusieurs unités pour le front de Normandie. Un camion emmena les quatre groupes F.T.P.F. jusqu'à 2 kms environ de Guéméné-sur-

Scorff. Un éclaireur fut dépêché pour inspecter les environs, pendant ce temps les patriotes restaient cachés dans une prairie en bordure de la route. Il était 3 h. 30. Il y avait à peine cinq minutes que les Résistants s'étaient planqués lorsqu'apparut une patrouille allemande à bicyclette.

Croyant avoir affaire à des allemands isolés et en très petit nombre, les F.T.P.F. ouvrirent le feu sur les cyclistes mais de gros renforts ennemis arrivèrent, il fallut décrocher car l'armement des patriotes se composait uniquement d'un fusil mitrailleur, de deux fusils, d'une mitrailleuse et de quelques grenades et révolvers et de ce fait, ils ne pouvaient lutter contre l'armement des soldats de la Wehrmacht.

Les Résistants se dispersèrent dans la campagne afin de rejoindre le lieu de repli préparé à l'avance, un patriote n'avait pas rejoint, c'était Eugène Le Mézo.

Cet accrochage eut lieu à Manédaul en Locmalo, sur la route de Pontivy à Guéméné-sur-Scorff à environ 1 km du carrefour de la route de Guern, lieudit Lann-Zarc.

Par la suite nous avons appris par M. Le Lamer dont l'épouse, qui s'était portée au secours d'Eugène Mézo blessé d'une balle à la cuisse, fut tuée d'une balle dans la tête, qu'il avait été fait prisonnier par les allemands. Il avait été ligoté et emmené dans une voiture vers une destination inconnue. Son corps n'a pas été retrouvé.

CANTON DE GUER

La Résistance gêna beaucoup les allemands dans la région de Guer, un des principaux responsables de son organisation fut un instituteur, Le Tallec, qui forma les F.T.P.F. en Mai 1942.

En 1943, Donatien Lerat avait 21 ans. Dénoncé comme appartenant à la Résistance, il fut arrêté par les allemands et déporté à Bergen-Belsen où il mourut le 20 Mai 1944.

Emile Chevel revenait vers le village de la Ville-Marqué en Monteneuf après son travail dans les champs. Il rencontre une patrouille allemande qui lui demande ses papiers. Il a 22 ans donc né en 1922 et devrait être mobilisé pour le Service du Travail Obligatoire au profit de l'Armée allemande. Il est arrêté, torturé, interrogé à plusieurs reprises avant d'être fusillé sur

le territoire de la commune de Monteneuf le 10 Juillet 1944.

Le 9 Juillet 1944, MM. Picard Carelle, Jacquin, Sévène sont arrêtés par les allemands au château de la Grée de Callac en Monteneuf. Ils subissent les interrogatoires suivis des tortures habituelles, sont frappés à coups de bottes puis lâchement assassinés.

Chez M. Le Clerc, âgé de 62 ans, habitant le village de Prézon en Monteneuf, les allemands trouvent, au cours d'une perquisition, un morceau de tract anglais qui enveloppe un morceau de saindoux servant à graisser les outils. Il est arrêté et fusillé sur place à 9 heures, le 9 Juillet 1944.

M. Louis Chauveau, Président du Club Sportif josselinais est arrêté par les allemands. Il sera fusillé sur le territoire de la commune d'Augan en Juillet 1944. Il avait 38 ans. Une stèle a été érigée à sa mémoire au bord de la route de Guer à Ploërmel.

CANTON DE GROIX

Groix est une petite île se trouvant à 1 heure de Lorient par le bateau qui fait la traversée régulière.

Pendant l'occupation les allemands se servaient de cette île pour la garde des prisonniers et aussi comme place forte commandant la côte devant l'entrée de Lorient.

De 1942 au 10 Mai 1945, l'île de Groix reçut de très nombreux prisonniers français. Il y eut de nombreuses évasions grâce à l'appui des marins-pêcheurs qui prirent de grands risques pour ramener les prisonniers des allemands sur le continent. Nombreux furent les prisonniers qui périrent en mer lors de leur évasion.

« Si vous lisez la traduction littérale des rapports rédigés par les autorités allemandes d'occupation de la région lorientaise entre 1940 et 1945, traduit par le Capitaine de Frégate Aubertin, vous constaterez, page 156, qu'il y eut réellement des évasions et que plusieurs évadés périrent noyés. »

Parmi les très nombreuses personnes qui furent prisonnières à Groix, il y eut les policiers lorientais à partir du 9 Août 1944.

Le petit effectif de police resté par ordre du Préfet, après l'évacuation de Lorient, était commandé par l'inspecteur prin-

cipal Nérée Jouannic, depuis le 4 Juin 1944, date du départ de Martineau, Commissaire Central.

Le 9 Août 1944 les autorités allemandes transfèrent à l'île de Groix, MM. Jouannic Nérée, Le Lan Félix, Jouannic Eugène, Péresse Yves, Even Jean, Helle-gouarch Pierre, Jollivet Alexandre, Poirier René, Gautier Maurice, Le Floch Joseph, Ehan-no Marc, Le Clainche François, Kersuzan Pierre, Coeffic Hubert, Le Gal Emile, Goalou Louis, Le Roux Louis.

C'était deux jours après l'arrivée des blindés américains devant Lorient. (nous rappelons que le 7 Août 1944 nous aurions pu entrer à Lorient, sans combat, et alors il n'y aurait pas eu de siège).

Huit jours après leur arrivée à Groix les brigadiers Ehan-no, Kersuzan et Le Clainche, qui ont pris contact avec les Résistants se trouvant dans l'île, réussissent leur évasion et sont débarqués à Douëlan en Clohars-Carnoët. Les autres policiers s'évadèrent le 30 Août à l'exception de Poirier René et de Coeffic Hubert dont les épouses se trouvaient dans l'île.

Combien il y eut de morts à Groix, nous l'ignorons. Combien de prisonniers évadés périrent noyés, nous l'ignorons. Mais ce que nous savons, c'est que, pendant le siège de Lorient, il n'y eut aucun bateau pour empêcher les allemands de fuir par mer, comme ceux-ci avaient le contrôle par mer, l'évasion de Groix était réellement une opération très risquée, pour les prisonniers français.

Malgré la surveillance allemande, la presque totalité des marins-pêcheurs de l'île de Groix s'embarquèrent pour le continent et s'engagèrent dans les Forces Françaises de l'Intérieur.

Recueilli par Albert Le Priol.

Erratum. — Dans les colonnes d'« Ami entends-tu » n° 15, à la page 14, une erreur s'est glissée dans cette même rubrique du canton de Guéméné-sur-Scorff. Lire : Eugène MORVAN au lieu d'André MORVAN qui est son frère. Ancien C.V.R. il est très connu à Lanester où il tient une boucherie.

Le Directeur de la Publication :
André SCAVINER

Dépôt légal : 4^{me} Trimestre 1971

Edit. et Imprim. de Bretagne - Lorient